

# LAVALTRIE

*vous informe*

**JOYEUX 350<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE!**



Lavaltrie



Budget  
P.2



Projets 2022  
P.4



350<sup>e</sup> anniversaire  
P.8

CALENDRIER DES COLLECTES  
DÉTACHABLE À L'ENDOS



Christian Goulet, maire

## Mot du maire > Budget 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je vous informe que le 6 décembre 2021, le conseil municipal a adopté le budget pour l'exercice financier 2022, ainsi que son programme triennal d'immobilisation 2022-2024. Il me fait donc plaisir de vous présenter les principaux faits saillants :

- > Lavaltrie présente un revenu de 21,9 M \$, soit une augmentation de 1,8 M \$ (8,8 %), s'expliquant notamment par une croissance anticipée de la valeur foncière de 50 M \$ et l'augmentation des droits de mutation, dans la perspective du marché résidentiel actuel.
- > Les dépenses de fonctionnement de notre ville s'élèvent à 22,9 M \$, soit une hausse de 1,8 M \$ (8,7 %), en raison des éléments suivants :
  - > une variation totale des quotes-parts de 7,2 % en provenance de la MRC de D'Autray et de la Sûreté du Québec ;
  - > l'indexation des coûts de différents biens et services, dans le contexte de la hausse de l'indice des prix à la consommation actuelle (matériaux, assurances, électricité, essence, etc.);
  - > les ajustements de la masse salariale, conformément à la convention collective et aux contrats de travail en vigueur;
  - > l'augmentation de la provision annuelle pour constituer une réserve financière suffisante à la vidange des boues des étangs aérés, qui sera financée par l'ajustement des tarifs d'égout de 34 \$ par immeuble desservi ;
  - > les dépenses reliées aux festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de Lavaltrie en 2022, qui seront financées principalement par un fonds que le conseil municipal a constitué depuis 2017.

Pour cet exercice budgétaire, la Ville de Lavaltrie appropriera de ses excédents de fonctionnement non affectés, près de 750 K \$, afin de réaliser différentes études et plusieurs projets structurants non récurrents, tels qu'une analyse de la circulation, l'inventaire de milieux humides et un plan concept pour l'aménagement d'un skate park. Le but, par cette appropriation, est de maintenir le cap sur notre planification stratégique, tout en minimisant l'impact fiscal de nos citoyens en cette période d'inflation qui affecte leur pouvoir d'achat.

Par ailleurs, la rigueur budgétaire de la Ville permet, en 2022, un ajustement moyen des taux et tarifs résidentiels à un taux inférieur à l'indice de prix à la consommation (IPC), évalué actuellement à plus de 5 %. Ainsi, l'augmentation du compte de taxes pour une résidence unifamiliale desservie de 246 K \$ sera d'environ 100 \$.

Au niveau du programme triennal d'immobilisation, nous poursuivons nos objectifs établis dans notre planification stratégique, en priorisant des investissements de 86 M \$ d'ici 2024. Il faut comprendre que la réalisation de plusieurs de ces investissements est conditionnelle à l'appui financier des différents paliers gouvernementaux. En 2022, le programme d'immobilisation prévoit des investissements majeurs, tels que l'urbanisation d'une partie de la route 131, l'aménagement d'une place publique dans le cadre du 350<sup>e</sup> anniversaire de Lavaltrie, ainsi que la réfection de pavage sur diverses rues, dont le rang Point-du-Jour Sud.

Il vous est possible de consulter le document explicatif du budget 2022 via le site Web, au [ville.lavaltrie.qc.ca](http://ville.lavaltrie.qc.ca).

### TAUX DE TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES

|  | Taux 2021 | Taux 2022     |
|--|-----------|---------------|
| Taxe foncière générale - Immeubles résidentiels, multilogements et agricoles       | 0,7233    | <b>0,7414</b> |
| Taxe foncière sur terrains vagues desservis  | 0,7233    | <b>0,9500</b> |
| Taxe foncière sur immeubles non résidentiels et industriels de 500 000 \$ et moins | 0,7464    | <b>0,7652</b> |
| Taxe foncière sur immeubles non résidentiels et industriels de 500 000 \$ et plus  | 0,7819    | <b>0,8500</b> |
| Taxe foncière générale (service de la dette) – toute catégorie d'immeubles         | 0,0852    | <b>0,0893</b> |

### REVENUS DE FONCTIONNEMENT

| REVENUS                                     | % 2021 | 2021                 | % 2022 | 2022                 |
|---|--------|----------------------|--------|----------------------|
| Taxes générales                             | 58,6%  | 11 759 475 \$        | 58,1%  | <b>12 709 859 \$</b> |
| Autre taxe générale - service de la dette   | 6,9%   | 1 377 146 \$         | 6,9%   | <b>1 508 420 \$</b>  |
| Taxes de secteurs                           | 2,6%   | 526 322 \$           | 2,4%   | <b>523 352 \$</b>    |
| Taxes, compensations et services municipaux | 18,1%  | 3 645 323 \$         | 18,0%  | <b>3 925 796 \$</b>  |
| Paiement tenant lieu de taxes               | 1,4%   | 290 320 \$           | 1,4%   | <b>312 240 \$</b>    |
| Services rendus                             | 3,4%   | 691 603 \$           | 2,8%   | <b>617 836 \$</b>    |
| Imposition de droits, amendes et pénalités  | 4,7%   | 936 123 \$           | 5,9%   | <b>1 298 128 \$</b>  |
| Transferts                                  | 4,2%   | 846 365 \$           | 4,4%   | <b>960 048 \$</b>    |
| Autres revenus                              | 0,1%   | 30 000 \$            | 0,1%   | <b>15 000 \$</b>     |
| <b>TOTAL</b>                                |        | <b>20 102 677 \$</b> |        | <b>21 870 679 \$</b> |

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses (avant amortissement)                        | % 2021 | 2021                 | % 2022 | 2022                  |
|---|--------|----------------------|--------|-----------------------|
| Quotes-parts  | 22,9%  | 4 816 573 \$         | 22,6%  | <b>5 164 732 \$</b>   |
| Conseil municipal                                     | 2,0%   | 416 589 \$           | 2,2%   | <b>502 066 \$</b>     |
| Administration générale                               | 12,8%  | 2 699 108 \$         | 14,2%  | <b>3 249 380 \$</b>   |
| Sécurité publique et civile                           | 1,1%   | 229 821 \$           | 1,1%   | <b>244 681 \$</b>     |
| Transport   | 19,1%  | 4 029 853 \$         | 18,41% | <b>4 216 183 \$</b>   |
| Hygiène du milieu                                     | 11,1%  | 2 344 712 \$         | 10,5%  | <b>2 412 136 \$</b>   |
| Santé et bien-être                                    | 0,0%   | 7 500 \$             | 0,0%   | <b>8 500 \$</b>       |
| Aménagement, urbanisme et développement               | 3,2%   | 668 548 \$           | 2,6%   | <b>587 789 \$</b>     |
| Loisirs et culture                                    | 17,5%  | 3 689 881 \$         | 18,4%  | <b>4 211 575 \$</b>   |
| Services de la dette                                  | 10,2%  | 2 143 289 \$         | 10,0%  | <b>2 284 100 \$</b>   |
| <b>TOTAL AVANT AFFECTATION</b>                        |        | <b>21 045 874 \$</b> |        | <b>22 881 142 \$</b>  |
| Conciliation et affectation pour équilibre budgétaire |        | (943 197) \$         |        | <b>(1 010 463) \$</b> |
| <b>TOTAL</b>  |        | <b>20 102 677 \$</b> |        | <b>21 870 679 \$</b>  |

## > Budget 2022 (suite)

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

| Par type d'investissement                   | 2022                 | 2023                 | 2024                | Total                |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| Matériel roulant et équipements             | 1 300 000 \$         | 335 000 \$           | 250 000 \$          | 1 885 000 \$         |
| Infrastructures                             | 33 906 733 \$        | 22 129 363 \$        | 8 695 800 \$        | 64 731 896 \$        |
| Parcs et terrains de jeux                   | 105 000 \$           | 7 380 000 \$         | 200 000 \$          | 7 685 000 \$         |
| Terrains et bâtiments                       | 3 005 000 \$         | 6 136 000 \$         | 205 000 \$          | 9 346 000 \$         |
| Autres                                      | 2 053 000 \$         | 55 000 \$            | - \$                | 2 108 000 \$         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>40 369 733 \$</b> | <b>36 035 363 \$</b> | <b>9 350 800 \$</b> | <b>85 755 896 \$</b> |
| Par type de services                        | 2022                 | 2023                 | 2024                | Total                |
| Administration générale                     | 110 000 \$           | 85 000 \$            | - \$                | 195 000 \$           |
| Travaux publics et hygiène du milieu        | 38 017 733 \$        | 24 915 363 \$        | 9 150 800 \$        | 72 083 896 \$        |
| Loisirs et culture                          | 2 242 000 \$         | 11 035 000 \$        | 200 000 \$          | 13 477 000 \$        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>40 369 733 \$</b> | <b>36 035 363 \$</b> | <b>9 350 800 \$</b> | <b>85 755 896 \$</b> |
| Par mode de financement                     | 2022                 | 2023                 | 2024                | Total                |
| Emprunt à l'ensemble                        | 18 274 083 \$        | 10 292 000 \$        | 713 432 \$          | 29 279 516 \$        |
| Emprunt aux secteurs                        | 7 245 650 \$         | 8 554 709 \$         | 2 250 308 \$        | 18 050 666 \$        |
| Fonds de roulement                          | 215 000 \$           | 85 000 \$            | 250 000 \$          | 550 000 \$           |
| Activités de fonctionnement                 | 331 000 \$           | 52 000 \$            | - \$                | 383 000 \$           |
| Subventions                                 | 11 694 000 \$        | 15 738 654 \$        | 6 087 060 \$        | 33 519 714 \$        |
| Fonds, réserves financières et affectations | 2 610 000 \$         | 1 313 000 \$         | 50 000 \$           | 3 973 000 \$         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>40 369 733 \$</b> | <b>36 035 363 \$</b> | <b>9 350 800 \$</b> | <b>85 755 896 \$</b> |

**EN CE 350<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA VILLE DE LAVALTRIE,**  
votre conseil municipal vous souhaite  
une merveilleuse année 2022 !



De gauche à droite, vos élus municipaux : Lisette Falcker, Anne Charlot-Mayrand, Christian Goulet, Francine Ranger, Marie-Pier Villeneuve, Pascal Tremblay, Denis Moreau, Jocelyn Guévremont et Robert Pellerin.

### VOTRE CONSEILLER, VOTRE REPRÉSENTANT

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie est formé de neuf élus, dont le maire et huit conseillers. Chaque conseiller représente un district électoral et siège au conseil municipal avec le maire, ainsi qu'à différents comités et commissions, dans le but de toujours mieux desservir vos intérêts collectifs.

Visitez la section « conseil municipal » du site Internet de la Ville de Lavaltrie pour tout connaître sur votre conseil municipal : les districts électoraux de vos conseillers, leurs principaux dossiers respectifs, la date des prochaines séances ordinaires, les procès-verbaux, etc.

## C'est officiel, l'Église et le Café culturel de la Chasse-galerie ne font qu'un !

**Le 24 novembre dernier, la Ville de Lavaltrie a fait l'acquisition de l'Église Saint-Antoine de Lavaltrie dans le but d'y relocaliser définitivement le Café culturel de la Chasse-galerie.**

Rappelons que notre « petit café des grands artistes » a malheureusement été la proie des flammes, le 14 septembre 2019. Afin de maintenir sa programmation et de poursuivre son mandat de diffuseur, le Café culturel avait temporairement transféré ses activités dans l'église de Lavaltrie, après entente avec la Fabrique de la Paroisse Saint-Frère André et avec la collaboration de la Ville. Cette avenue a permis de mettre en lumière le magnifique potentiel vocationnel de l'église en tant que salle de spectacle.

**Avec l'acquisition officielle de l'Église, la Ville de Lavaltrie a pour objectifs de :**

- > voir à la conservation patrimoniale de la bâtisse tout en répondant aux besoins du milieu ;
- > positionner le Café culturel de la Chasse-galerie comme pôle d'attraction pour la région de Lanaudière, sur le Chemin du Roy ;
- > générer un renforcement des liens entre le cœur villageois et la communauté, en créant un espace de socialisation ;
- > permettre une synergie avec le développement touristique de la MRC de D'Autray ;
- > créer un lieu de rencontres en assurant une continuité des fonctions initiales du lieu de culte ;
- > contribuer à bonifier la vitalité de la municipalité et créer un effet d'entraînement pour sa revitalisation.

Parmi les projets à venir, mentionnons, entre autres, l'élaboration d'un plan visant la réfection du bâtiment et sa transformation en salle de spectacle au cachet chaleureux et unique, ainsi que l'intégration d'une offre de restauration à la bâtisse.

La Ville est heureuse de contribuer à la mise en valeur de la vitalité culturelle et patrimoniale de Lavaltrie et vous invite à suivre les développements de ce beau projet par l'entremise de son site Internet et de sa page Facebook.

## L'URBANISATION DE LA ROUTE 131: Un important projet qui verra le jour cette année !

La Ville de Lavaltrie est très heureuse de la signature d'une entente de collaboration avec le ministère des Transports du Québec concernant le projet d'urbanisation d'une partie de la route 131, soit celle située entre la rivière Saint-Jean et la rue Jolibourg. Cette excellente nouvelle est l'aboutissement d'un travail de longue haleine dont les répercussions seront très positives pour la population.

Ce projet vise notamment à ajouter des trottoirs ainsi qu'une piste multifonctionnelle dans ce secteur plus urbanisé et commercial de la ville, et ce, afin d'assurer la sécurité des citoyennes et citoyens qui doivent y circuler, à pied et à vélo. Des feux de signalisation ainsi que des voies de virage à gauche seront également prévus, dans les deux sens de la circulation, afin de faciliter les déplacements et l'accès aux différents commerces et institutions établies sur ce tronçon de la route 131. De l'éclairage urbain favorisera également le sentiment de sécurité dans ce secteur, qui sera rehaussé par l'intégration de bandes végétalisées, donnant ainsi un aspect plus accueillant à cette entrée de la ville.

Parmi les faits saillants de ce projet, mentionnons la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales qui sera aménagé sous forme de parc végétalisé. Cet espace vert, situé à proximité du secteur commercial de la ville, procurera une aire de détente agréable pour les résidents du quartier qui souhaitent y circuler à pied et s'y arrêter pour profiter des commodités et du mobilier urbain qui y seront installés.

La Ville tient à rassurer les commerçants et citoyens de ce secteur, comme quoi toutes les informations relatives à ces travaux leur seront acheminées en temps et lieu, via les canaux de communication municipaux.

Pour plus d'information à cet effet, nous vous invitons à visiter le [www.ville.lavaltrie.qc.ca/urbanisation131](http://www.ville.lavaltrie.qc.ca/urbanisation131).



# Du nouveau dans vos parcs...

Dans le cadre de sa planification stratégique, la Ville de Lavaltrie a pour objectif de développer, d'adapter et d'entretenir les infrastructures pour la pratique d'activités de loisirs ainsi que pour l'accessibilité au fleuve. En 2021, un vent de changement a soufflé sur quelques parcs et espaces verts à Lavaltrie.

## RÉAMÉNAGEMENTS

### PARC DE LA COLOMBE

Une nouvelle aire de jeu pour les enfants de 18 mois à 12 ans; des balançoires, dont une intergénérationnelle; une aire de repos comprenant deux tables à pique-nique, une fontaine d'eau, etc.



Terrasse de la Colombe

### PARC JACQUES-AUCLAIR

Le resurfacement de la patinoire 4 saisons : le lignage pour hockey, basketball et pickleball (réservation de filets amovibles pour le pickleball disponible dès le printemps prochain, au Service des loisirs, de la culture et des relations à la communauté).



1070, chemin Georges

## NOUVEAUTÉS

### PARC CANIN

Deux enclos distincts; des installations de repos; un abreuvoir pour tous et un abreuvoir adapté pour la race canine; la réglementation est disponible en ligne et sur place.

N.B. Nous vous rappelons que tout propriétaire ou gardien d'un chien a l'obligation de l'enregistrer auprès du contrôleur animalier.  
Info : ville.lavaltrie.qc.ca



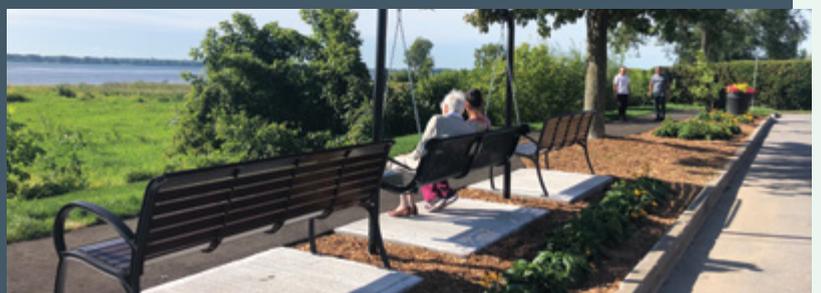
Crédit photo : Gabriëlle Williams

275, rue Notre-Dame

### AIRE DE DÉTENTE AVEC FENÊTRE SUR LE FLEUVE

Le pavage d'une bande piétonne qui facilite les déplacements à pied, en fauteuil roulant ou avec des aides à la mobilité; un magnifique aménagement paysager; l'installation de deux balançoires, de nouveaux bancs de parc, etc.

**D'autres améliorations sont prévues en 2022. Nous avons hâte de vous présenter ces projets par l'entremise de notre site Web et de nos réseaux sociaux. Demeurez à l'affût !**



Rue de la Plage

# Info-Biblio

## LIVRAISON À DOMICILE

Vous êtes une personne à mobilité réduite et vous souhaitez profiter des services de la Bibliothèque ? Sachez qu'il est possible pour vous de profiter du service de livraison à domicile ! Une fois par mois, la personne responsable de ce service communiquera avec vous afin de vous annoncer la date de la prochaine livraison et de déterminer, selon vos besoins et vos goûts de lecture, les livres qu'elle vous apportera.

Les livraisons à domicile sont effectuées de façon sécuritaire et respectent les mesures d'hygiène mises en place par la Santé publique.

Afin d'en apprendre davantage sur le service, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 450 586-2921, poste 5, et un préposé se fera un plaisir de vous fournir les renseignements nécessaires.

## SERVICE AUX ENSEIGNANTS

Les enseignants des écoles de Lavaltrie ont la possibilité d'obtenir une carte de Bibliothèque leur permettant d'emprunter autant de livres que d'enfants dans leur classe. Dans un délai de 72 heures, un membre de l'équipe de la Bibliothèque peut préparer une sélection de livres, selon la thématique donnée par les enseignants, afin de leur faciliter la tâche dans la réalisation de leurs activités en classe.

N'hésitez pas à vous informer au comptoir de prêt de la Bibliothèque pour connaître les modalités d'inscription, en composant le 450 586-2921, poste 5.



# CAMP de JOUR de la relâche

Dans le cadre de la semaine de relâche scolaire, une foule d'activités récréatives, sportives, culturelles et de plein air seront offertes par une équipe d'animateurs dynamiques !

**93 \$** pour la semaine,  
incluant le service de garde

INSCRIPTION EN LIGNE,  
DU 7 AU 21 FÉVRIER

PLACES LIMITÉES !

INFO : [www.ville.lavaltrie.qc.ca/activites/camp-de-jour](http://www.ville.lavaltrie.qc.ca/activites/camp-de-jour)

**Du 28  
février au  
4 mars**

**N.B. Les activités seront adaptées pour répondre aux recommandations de la Santé publique. Cette offre de service est conditionnelle aux décisions rendues, selon l'évolution de la pandémie.**



Lavaltrie

# LAVALTRIE RECRUTE... des fournisseurs locaux!

Chers entrepreneurs lavaltois,

La Ville de Lavaltrie considère primordial le fait d'encourager l'achat local. En cette période difficile pour nos entreprises, prioriser celles de notre territoire devient encore plus important afin d'assurer la santé de notre économie lavaltoise.

**C'est pourquoi la Ville invite toute entreprise ou commerçant intéressés à devenir un fournisseur officiel à soumettre une demande. Peu importe votre champ d'expertise, nous souhaitons mieux vous connaître!**

Pour ce faire, en tant que responsable du développement économique de la Ville, je vous invite à communiquer directement avec moi, à [plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca). Je vous ferai ainsi parvenir un court formulaire, très facile à remplir, afin de présenter votre organisation. Ces renseignements nous permettront de vous inscrire au registre des fournisseurs de la Ville de Lavaltrie.

Bien entendu, la Ville ne s'engage, d'aucune façon, à donner des contrats aux fournisseurs enregistrés. Il s'agit, pour nous, d'une façon de mettre en place une banque de fournisseurs potentiels et de faire connaître ceux-ci auprès des différents services municipaux. Cette banque nous aidera aussi à mieux référer les entreprises d'ici lorsqu'on nous en fera la demande.

Comme il est de votre responsabilité de nous aviser de tout changement concernant votre organisation, n'hésitez pas à vérifier si vous êtes bien inscrits au registre et si vos informations sont à jour.

Vous avez des questions? Vous avez une idée de projet? Contactez-moi!



**Pascale Lapointe-Manseau, MBA**  
Responsable développement économique  
et de mandats spéciaux à la direction générale  
450 586-2921, poste 2218  
[plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca)



## Lavaltrie a 350 ans!

Entreprises, gestionnaires et commerçants, le comité directeur du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Lavaltrie vous encourage à développer ou à créer un produit spécial en l'agencant aux couleurs du 350<sup>e</sup>! Ceci permettra à votre organisation de se faire connaître, en plus d'établir une relation privilégiée avec les citoyens.

Pour toute information à cet effet, nous vous invitons à communiquer avec Pascale Lapointe-Manseau, responsable du développement économique, afin de discuter d'un éventuel partenariat lors des festivités:

450 586-2921 poste 2218  
[plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca)

## Verdissement et rénovation résidentielle et commerciale

### Aide financière disponible

Participez à la revitalisation des artères principales de Lavaltrie, grâce au Programme d'aide financière pour la rénovation de façades et d'enseignes et pour le verdissement des cours avant.

Pour être admissibles, les immeubles commerciaux ou résidentiels doivent être en bordure de la rue Notre-Dame et des rues Saint-Antoine Sud et Nord, jusqu'à la rue Jolibois.

Consultez le site Web de la Ville pour tout savoir sur ce programme d'aide financière! Vous pouvez également communiquer avec Pascale Lapointe-Manseau, responsable du développement économique:

450 586-2921 poste 2218  
[plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:plapointe@ville.lavaltrie.qc.ca)



# PLEINS FEUX

*sur les 350 ans d'histoire de Lavaltrie!*

En décembre dernier, c'est entre les murs de l'Église, maintenant occupée par le Café culturel de la Chasse-galerie, un lieu témoin privilégié de son histoire, qu'ont officiellement été lancées les festivités du 350<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Lavaltrie!

Illuminations, programmation événementielle bonifiée, legs urbanistiques et culturels, bière anniversaire et de nombreux hommages historiques sont au programme de cette grande année. Une occasion unique pour célébrer l'équilibre, la vraie nature et l'histoire de Lavaltrie, depuis 1672 à aujourd'hui.



Lavaltrie

MON équilibre,  
MA vraie nature, MON histoire



## La Place du 350<sup>e</sup>

Pièce maîtresse des legs de cette année anniversaire, la très attendue Place du 350<sup>e</sup> promet d'être rapidement adoptée par la population au moment de son inauguration prévue à l'été 2022. Rappelons que la superficie totale de l'endroit pourra accueillir jusqu'à 500 personnes. La petite chapelle y sera déplacée pour en devenir le cœur et lui offrir pignon sur la rue Notre-Dame. Avec ses aménagements paysagers et urbains des plus chaleureux, sa pergola, ses 40 places assises et ses équipements événementiels intégrés, le nouveau lieu se joindra à l'histoire pour accueillir des moments rassembleurs uniques!





## UN CALENDRIER EN HOMMAGE à notre histoire !

Pour permettre à 350 ans d'histoire d'entrer dans les résidences de Lavaltrie, tout en faisant valoir les thématiques et événements mensuels à surveiller, un calendrier 2022 a été distribué à toutes les portes en décembre dernier. Ce précieux ouvrage est illustré d'œuvres spécialement créées pour le 350<sup>e</sup> par les artistes lavaltriois Sophie Lemieux, Benoit Léonard et Carlos Zauny.



Sophie Lemieux



Benoit Léonard



Carlos Zauny

## Une bière brassée par la Microbrasserie D'Autray et Hopfenstark

Désireuses de s'impliquer dans les festivités, la Microbrasserie D'Autray et Hopfenstark ont partagé le plaisir de brasser une bière officielle du 350<sup>e</sup>. Créée par l'artiste lavaltriois Audrey Ann Noël, l'étiquette représente le cœur villageois, le patrimoine bâti, l'agriculture, la pêche sur la glace, le fleuve Saint-Laurent et l'intersection principale formée des rues Notre-Dame et Saint-Antoine.

Cette bière blonde légère est disponible directement à la microbrasserie, ainsi que chez les commerçants lavaltriois participants et dans les événements populaires présentés par la Ville, en 2022.



# 350 ans d'histoire !

## Thématiques mensuelles et activités

Au fil de la programmation du 350<sup>e</sup>, des thématiques mensuelles y sont exploitées, de manière à rappeler l'importance de ses légendes, du secteur agricole, de la vie religieuse, de ses attraits, des écoles et de son patrimoine, notamment.



Lavaltrie

MON équilibre,  
MA vraie nature, MON histoire



### Février

#### Les sports d'hiver

Profitez des installations de nos parcs pour faire de la glissade, du patinage, jouer au hockey et, si le fleuve le permet, faire de la pêche sur glace ! Des traditions sportives qui méritent d'être pratiquées sur les airs de fête du 350<sup>e</sup> !

#### EXPOSITION DE PHOTOS

Dès le 1<sup>er</sup> février

📍 Bibliothèque de Lavaltrie | 241, rue Saint-Antoine-Nord

Venez découvrir tous les sports d'hiver qui sont pratiqués par les lavaltriois ! Du patinage aux courses de motos sur neige... jusqu'au ski à Val Saint-Côme, grâce au transport organisé par le Club Optimiste.

### Mars

#### Les légendes et le pont de glace

La légende de la Chasse-galerie et ses bûcherons, qui auraient fait un pacte avec le diable pour retrouver leur moitié, fait sans doute la renommée de Lavaltrie ! On raconte qu'à cette époque, les habitants de Lavaltrie et de Contrecoeur pouvaient se rejoindre et traverser le fleuve en saison froide, grâce à un pont de glace d'une longueur de 1 km.

#### EXPOSITION DE PHOTOS

Dès le 1<sup>er</sup> mars

📍 Bibliothèque de Lavaltrie | 241, rue Saint-Antoine-Nord

#### CONFÉRENCE HISTORIQUE : LAVALTRIE D'HIER À AUJOURD'HUI 13 mars – 13 h 30

📍 Bibliothèque de Lavaltrie | 241, rue Saint-Antoine-Nord

Cette conférence présentée par Jean Héту, président de la Société d'histoire et du patrimoine de Lavaltrie, vous permettra d'en apprendre un peu plus sur la petite histoire de Lavaltrie, ses faits cocasses et ses anecdotes.



Œuvre réalisée par l'artiste peintre Françoise Pascals, exposée à la Maison des contes et légendes de Lavaltrie



## Mars

### Les légendes et le pont de glace (suite)

#### SPECTACLE DE CONTES : IL ÉTAIT UN ARBRE !

par Jean-Sébastien Bernard

19 mars – 10 h

📍Bibliothèque de Lavaltrie | 241, rue Saint-Antoine-Nord

Pour les enfants de 2 à 7 ans – Durée : 30 minutes

Le conteur coloré à l'humour contagieux, Bastien, vous invite à tendre l'oreille et ouvrir grand votre imagination pour suivre la grande aventure de Gustave, le petit écureuil, qui voulait trouver la maison la plus forte au monde !

#### VISITE GRATUITE À LA MAISON DES CONTES ET LÉGENDES AVEC AUDIOGUIDE

Tout le mois de mars

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

Le samedi, de 12 h à 17 h

📍La Maison des contes et légendes | 1251, rue Notre-Dame

## Avril-Mai...

La programmation du 350<sup>e</sup> anniversaire est disponible en continu, au [ville.lavaltrie.qc.ca](http://ville.lavaltrie.qc.ca). Demeurez à l'affût !

### MERCI À NOS PARTENAIRES

Mme Caroline Proulx – Députée de Berthier, ministre du Tourisme et responsable de la région de Lanaudière, M. Yves Perron – Député de Berthier-Maskinongé, la Caisse Desjardins de D'Autray, Patrick Morin Lavaltrie, Familiprix - Mélanie Boulanger, Devolutions, Synergy, Benny&Co, IGA extra Supermarché Crevier Lavaltrie, Jean Coutu - Hélène Paquet, Équipe Paradis, La société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière et Les éditions De Villiers.

Info : [ville.lavaltrie.qc.ca/350e](http://ville.lavaltrie.qc.ca/350e)

## LES PLASTIQUES COMPOSTABLES OU BIODÉGRADABLES...

### *Est-ce réellement un choix écologique ?*

#### LA RÉPONSE EST NON !

**Les sacs en plastique compostable ne doivent pas être mis dans le bac de compost** puisqu'ils ne se décomposent pas au même rythme que les matières organiques (reste de nourriture, gazon, feuilles, etc.).

Ces plastiques sont triés et redirigés vers l'enfouissement une fois arrivés au centre de compostage. Ainsi, l'utilisation de sacs en plastique compostable pour les restes de table entraîne le rejet du sac et de la totalité de son contenu vers le site d'enfouissement, annulant ainsi tous les efforts de compostage.



**Les sacs en plastique biodégradable (ex. : les sacs oxo-biodégradables) ne doivent pas être mis dans le bac de compost.**

Ce type de plastique se fragmente en plus petites particules sur une période de temps plus ou moins longue, variant entre 2 et 1 000 ans. En somme, en se basant sur ce fait, on peut affirmer que tous les plastiques peuvent être considérés comme étant biodégradables.

N.B. Les plastiques compostables ou biodégradables ne peuvent pas, non plus, être mis dans le bac de recyclage, car ils contaminent le contenu.

#### QUEL EST LE BON CHOIX ÉCOLOGIQUE ?

Pour assurer la qualité du compost et ne pas annuler nos efforts de compostage, il est primordial d'utiliser des sacs en papier ou en carton. Ils sont efficaces pour diminuer les odeurs et la présence de vers blancs et ils contribuent à la propreté de votre bac. Vous pouvez également utiliser du papier journal pour emballer vos restes de table.

Quant aux produits fabriqués de plastiques compostables ou biodégradables, n'étant pas admissibles aux collectes du compost et du recyclage, il vaut mieux les éviter et utiliser des plastiques qui sont acceptés dans le bac de recyclage (plastiques numérotés de 1 à 7, sauf le numéro 6).

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous avez la fibre environnementale et vous souhaitez faire une différence pour votre communauté et les générations futures? Nous sommes à la recherche de bénévoles qui souhaitent donner quelques heures de leur temps pour poser de petits gestes écologiques, qui auront un grand impact pour l'environnement.

Si le cœur vous en dit, inscrivez-vous à notre liste de bénévoles, par l'entremise de la section « environnement » du site Internet de la Ville, ou communiquez avec Andréanne Bergeron, responsable de l'environnement, au 450 586-2921, poste 2232, ou à [abergeron@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:abergeron@ville.lavaltrie.qc.ca).

Vous serez les premiers informés des activités environnementales organisées à Lavaltrie. Votre implication se fera sur une base volontaire, selon les activités qui vous intéressent.

**Merci infiniment à nos bénévoles, à notre comité consultatif en environnement ainsi qu'à tous ceux et celles qui participent quotidiennement à prendre soin de notre planète !**

# PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, un geste à la fois!

Parce que la Ville de Lavaltrie a à cœur l'environnement et que nous croyons que pour le préserver, chaque geste compte, nous redoublons d'efforts afin de mettre en place diverses actions concrètes sur le territoire de Lavaltrie.

Ainsi, en cohérence avec la planification stratégique du conseil et de l'administration municipale de Lavaltrie, plusieurs projets environnementaux ont vu le jour en 2021, notamment :

- > **Une subvention pour l'installation d'une pointe d'eau filtrante ;**
- > **Une subvention pour la plantation d'un arbre ;**
- > **Un règlement d'abattage d'arbres ;**
- > **Une activité de nettoyage des endroits publics ;**
- > **Une activité de nettoyage de l'île Hervieux ;**
- > **Une activité d'identification du nerprun (espèce envahissante) dans le Boisé du Chemin du Roy ;**
- > **Une Journée de l'arbre et de l'environnement (don d'arbustes, de compost, etc.) ;**
- > **L'adhésion à Stratégies Saint-Laurent ;**
- > **L'adhésion à Partenaires dans la protection du climat ;**
- > **La participation au programme Carbone Scol'ERE ;**
- > **La création d'une banque de bénévoles qui désirent s'impliquer à travers différents projets environnementaux.**

D'autres projets verront le jour en 2022 ! Nous vous invitons à demeurer à l'affût par l'entremise du site Internet et de la page Facebook de la Ville.



Journée de l'arbre et de l'environnement



Activité de nettoyage de l'île Hervieux

## Comment se départir de ses réfrigérants de façon responsable ?

Saviez-vous que les réfrigérants ne doivent pas être mis au chemin avec les ordures ? Ces éléments contiennent des halocarbures, soit des substances qui sont de puissants gaz à effet de serre.

**LA CAPACITÉ DES  
GAZ RÉFRIGÉRANTS  
À RÉCHAUFFER  
L'ATMOSPHÈRE EST  
1 000 À 10 000 FOIS  
SUPÉRIEURE AU  
DIOXYDE DE CARBONE (CO<sub>2</sub>)  
ÉMIS PAR LES VÉHICULES.**

- > **Si l'appareil est encore fonctionnel, nous vous invitons à l'offrir à un organisme ou à une personne de votre entourage.**
- > **Vous pouvez également demander à votre détaillant de récupérer votre vieux appareil lors d'un nouvel achat.**
- > **Aller le porter à l'écocentre, afin qu'un spécialiste récupère les gaz évitant leur émission dans l'environnement, est également un excellent choix écologique.**

Exemples de réfrigérants :

- Réfrigérateur
- Congélateur
- Cellier réfrigérant
- Refroidisseur à vin
- Distributeur d'eau
- Climatiseur
- Thermopompe
- Déshumidificateur

**Coordonnées de l'écocentre :**

1001, chemin Saint-Joseph  
St-Thomas (Québec) J0K 3L0  
Téléphone : 450 836-2546

**POUR PRÉSERVER  
L'ENVIRONNEMENT,  
CHAQUE GESTE COMPTE !**

# trippier ~~VIENS TRAVAILLER AVEC NOUS!~~

- ANIMATEUR.TRICE DE CAMP DE JOUR
- ANIMATEUR.TRICE EN ACCOMPAGNEMENT
- SAUVETEUR.EUSE
- AGENT.E EN ENVIRONNEMENT
- MANOEUVRE ÉTUDIANT.E
- SURVEILLANT.E-PATROUILLEUR.EUSE



**TA JOB POUR L'ÉTÉ**



Vite, envoie ton CV !  
[emplois@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:emplois@ville.lavaltrie.qc.ca)

## Stationnement hivernal

Afin de faciliter le travail d'enlèvement de la neige, n'oubliez pas qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public, entre minuit et 8 h le lendemain matin, et ce, jusqu'au 15 avril prochain. Les personnes qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à recevoir une contravention de la Sûreté du Québec. De plus, le véhicule en infraction sera déplacé aux frais de son propriétaire s'il nuit au déneigement ou au passage d'un véhicule d'urgence.

## DOMMAGES CAUSÉS LORS DU DÉNEIGEMENT

Lors du déneigement des rues, si vous constatez que des dommages ont été causés à votre propriété, et ce, même s'ils ne sont pas entièrement visibles, veuillez en informer rapidement le Service des travaux publics. Si vous remarquez ces dommages seulement au printemps, vous avez jusqu'au 30 avril pour en aviser les Travaux publics. Au-delà de cette date, nous ne pourrions malheureusement plus prendre de demande.

## Déneigement de votre entrée et positionnement de vos bacs

Il est interdit de déposer la neige de votre entrée dans la rue ainsi que d'obstruer les accès aux bornes d'incendie par des accumulations de neige. En hiver, veuillez placer votre bac roulant, vos poubelles et sacs à ordures à l'intérieur de votre entrée pour faciliter le déneigement. Les roues de votre bac doivent être placées vers la demeure et non vers la rue. De plus, vous devez obligatoirement déneiger votre bac ou vos poubelles. Autrement, ils ne seront pas vidés.

# SITES DE DÉPÔT

Divers sites de dépôt sont mis à la disposition des citoyens au garage municipal, situé au 275, rue Notre-Dame :

## > RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Ex. : Peintures (incluant teintures et vernis), lampes fluorescentes, huiles usées, piles électriques. Les produits domestiques contenant des poisons (herbicides, pesticides, etc.), des acides et des bases sont également acceptés.

## > MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE (SERPUARIENS)

Ex. : Téléviseur, ordinateur, tablette, liseuse, périphérique d'ordinateur (souris, disque dur, etc.), imprimante, système audio et vidéo, console de jeux vidéo et manettes, téléphone, cellulaire et téléavertisseur, etc.

## > MATÉRIAUX SECS ET DE CONSTRUCTION

Ex. : Bois, bardeaux d'asphalte et membrane, métaux, alliages ferreux et non ferreux, matériaux isolants (laine isolante, cellulose, panneau), panneaux de gypse (gyproc), tous les rebuts de rénovation domiciliaire (bain, lavabo, toilette, fenêtre, tuile de céramique, etc.).

N.B. Les pneus, les bonbonnes de propane et les batteries automobiles doivent être déposés chez un marchand. Ces produits ne peuvent pas transiger par le garage municipal.

## HORAIRE D'OUVERTURE

Pour consulter les heures d'ouverture des différents sites de dépôt, veuillez visiter la section « environnement » du site Internet de la Ville ou communiquer avec nous, au 450 586-2921, poste 3.

**Veuillez noter qu'il est interdit de déposer toutes matières le long des clôtures lorsque le site de dépôt est fermé. Afin de maintenir ce point collecte sécuritaire, votre collaboration est de mise.**

# ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par  
**CITAM**



La Ville de Lavaltrie dispose d'un système d'alerte de masse qui consiste particulièrement à aviser sa population en cas d'urgence. Cet outil permet, entre autres, d'améliorer la sécurité publique en rejoignant rapidement l'ensemble des citoyennes et citoyens concernés, par voie téléphonique, par messagerie texte et/ou par courriel.

Il est d'ailleurs possible de se créer un compte gratuitement, afin de pouvoir :

- > choisir les types d'alertes souhaitées (avis d'ébullition, urgences diverses, inscription aux activités, etc.) et la manière dont le message sera acheminé (téléphone, texto et/ou courriel);
- > gérer ses coordonnées soi-même, en tout temps (ex. : un changement d'adresse, l'ajout d'un numéro de téléphone, etc.).

**Si vous n'êtes pas déjà inscrit** au système d'alerte de masse, vous pouvez le faire dès maintenant, au [www.ville.lavaltrie.qc.ca/citam](http://www.ville.lavaltrie.qc.ca/citam).

**Si vous y êtes inscrit et que vous aimeriez y modifier des renseignements ou créer votre compte en ligne**, afin de gérer vos préférences et vos coordonnées, veuillez communiquer avec nous, au 450 586-2921, poste 1.

# DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Le saviez-vous ? Afin de vous faciliter la tâche, il est possible de procéder à la demande d'un permis en ligne (garage, remise, arrosage en été, etc.), en tout temps ! De plus, chaque demande en ligne vous permettra d'économiser 50 % du tarif habituel... à l'exception des permis pour l'installation d'une piscine ou d'un spa (incluant plateforme et clôture) ainsi que pour l'abattage d'un arbre, qui sont gratuits !

## **NOUVEAU ! PERMIS DE RÉNOVATION MAINTENANT DISPONIBLE EN LIGNE !**

Depuis l'automne dernier, il est également possible de procéder à la demande d'un permis de rénovation en ligne. Notez que ce dernier est requis pour toute rénovation d'un bâtiment principal, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

# Plaintes et requêtes en ligne

Saviez-vous que tous les citoyens ont accès au service de plaintes et requêtes sur le site Internet de la Ville ? Ainsi, pour tout signalement de nid de poule, vandalisme, bris d'infrastructure municipale, demande de panneaux de signalisation, etc. nous vous invitons à nous en faire part en remplissant le formulaire en ligne, assurant ainsi la traçabilité et le suivi de votre demande par le service municipal concerné.

Ces renseignements sont précieux au bon maintien de la qualité des services offerts à la population. N'hésitez pas à utiliser le système de plaintes et requêtes ou à nous contacter, au 450 586-2921, poste 1.

# CALENDRIER 2022

## des collectes

### Janvier

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 1   |
| 2   |     | 4   | 5   | 6   |     | 8   |
| 9   |     | 11  | 12  |     |     | 15  |
| 16  |     | 18  | 19  | 20  | 21  | 22  |
| 23  |     | 25  | 26  |     |     | 29  |
| 30  |     |     |     |     |     |     |

### Février

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   |
| 6   |     | 8   | 9   |     |     | 12  |
| 13  |     | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  |
| 20  |     | 22  | 23  |     |     | 26  |
| 27  |     |     |     |     |     |     |

### Mars

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   |
| 6   |     | 8   | 9   |     |     | 12  |
| 13  |     | 15  | 16  | 17  | 18  | 19  |
| 20  |     | 22  | 23  |     |     | 26  |
| 27  |     | 29  | 30  | 31  |     |     |

### Avril

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     | 1   | 2   |
| 3   |     | 5   | 6   |     |     | 9   |
| 10  |     | 12  | 13  | 14  | 15  | 16  |
| 17  |     | 19  | 20  |     |     | 23  |
| 24  |     | 26  | 27  | 28  | 29  | 30  |

### Mai

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 1   |     | 3   | 4   |     |     | 7   |
| 8   |     | 10  | 11  | 12  | 13  | 14  |
| 15  |     | 17  | 18  |     |     | 21  |
| 22  |     | 24  | 25  | 26  | 27  | 28  |
| 29  |     | 31  |     |     |     |     |

### Juin

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     | 1   |     |     | 4   |
| 5   |     | 7   | 8   | 9   | 10  | 11  |
| 12  |     | 14  | 15  |     |     | 18  |
| 19  |     | 21  | 22  | 23  | 24  | 25  |
| 26  |     | 28  | 29  |     |     |     |

### Juillet

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 2   |
| 3   |     | 5   | 6   | 7   |     | 9   |
| 10  |     | 12  | 13  |     |     | 16  |
| 17  |     | 19  | 20  | 21  |     | 23  |
| 24  |     | 26  | 27  |     |     | 30  |
| 31  |     |     |     |     |     |     |

### Août

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 2   | 3   | 4   |     | 6   |
| 7   |     | 9   | 10  |     |     | 13  |
| 14  |     | 16  | 17  | 18  |     | 20  |
| 21  |     | 23  | 24  |     |     | 27  |
| 28  |     | 30  | 31  |     |     |     |

### Septembre

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     | 1   |     | 3   |
| 4   |     | 6   | 7   |     |     | 10  |
| 11  |     | 13  | 14  | 15  |     | 17  |
| 18  |     | 20  | 21  |     |     | 24  |
| 25  |     | 27  | 28  | 29  |     |     |

### Octobre

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 1   |
| 2   |     | 4   | 5   |     |     | 8   |
| 9   |     | 11  | 12  | 13  |     | 15  |
| 16  |     | 18  | 19  |     |     | 22  |
| 23  |     | 25  | 26  | 27  |     | 29  |
| 30  |     |     |     |     |     |     |

### Novembre

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     | 1   | 2   |     |     | 5   |
| 6   |     | 8   | 9   | 10  | 11  | 12  |
| 13  |     | 15  | 16  |     |     | 19  |
| 20  |     | 22  | 23  | 24  | 25  | 26  |
| 27  |     | 29  | 30  |     |     |     |

### Décembre

| Dim | Lun | Mar | Mer | Jeu | Ven | Sam |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
|     |     |     |     |     |     | 3   |
| 4   |     | 6   | 7   | 8   | 9   | 10  |
| 11  |     | 13  | 14  |     |     | 17  |
| 18  |     | 20  | 21  | 22  | 23  | 24  |
| 25  |     | 27  | 28  |     |     | 31  |

Ordures ménagères - Secteur A Ordures ménagères - Secteur B Matières compostables Matières recyclables Sapins naturels

N.B. La collecte des retailles et petites branches de cèdre est disponible du mois de mai jusqu'à la fin octobre. Une fois la coupe de vos cèdres effectuée, il suffit de composer le 450 434-7512, afin qu'Arbressence vienne les récupérer sans frais et directement à votre domicile.